

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 17 (1937)  
**Heft:** 4

**Rubrik:** Renseignements utiles à qui voyage

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Renseignements utiles à qui voyage

### SUISSE

#### Abonnements régionaux de vacances en Suisse pour le printemps, l'été et l'automne 1937

Cette année aussi, les entreprises suisses de transport délivrent, pour les principales régions de vacances, des abonnements de 8 jours donnant droit à un nombre illimité de parcours dans une région déterminée. Ces abonnements ne sont pas valables le dimanche, mais ils le sont, par contre, tous les jours de fête qui ne tombent pas sur un dimanche. Ils sont délivrés tous les jours ouvrables. Ces abonnements comportent une réduction de prix considérable vis-à-vis des billets ordinaires. En dehors de leur zone de validité proprement dite, leurs porteurs jouissent en partie, dans les régions limitrophes, de réductions allant jusqu'à 50 % pour les taxes des bateaux et chemins de fer de montagne et jusqu'à 37 % pour les taxes des lignes automobiles postales. Le prix de l'abonnement régional est réduit de moitié pour les enfants de 4 à 12 ans. Les abonnements régionaux de vacances sont délivrés dès aujourd'hui et jusqu'au 31 octobre pour la région de Locarno et celle de Lugano, du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre pour les régions de Montreux et de Vevey, du 15 mai au 2 octobre pour l'Oberland bernois et celle du Lac des Quatre-Cantons, du 15 mai au 30 septembre pour la région de la Suisse orientale et celle d'Appenzell et du 15 juin au 30 septembre pour les régions de Coire, de l'Oberland grison, de Davos, de Saint-Moritz-Pontresina et de Schulz.

Ces abonnements peuvent être obtenus, en Suisse et à l'étranger, dans toutes les agences de voyages importantes.

#### Il est permis en Suisse d'interrompre à volonté un voyage en chemin de fer

La commodité que présente un voyage en auto, de pouvoir s'arrêter en route à volonté, est à la portée, en Suisse, du voyageur en chemin de fer. Si vous avez envie de vous arrêter en route pour visiter une curiosité qui vous intéresse vous pouvez vous arrêter à volonté et plusieurs fois, sans aucune formalité, dans les limites de la durée de validité de votre titre de transport.

#### 10 voyages aller et retour en un mois

Depuis le 1<sup>er</sup> février, les chemins de fer fédéraux délivrent des abonnements pour dix courses d'aller et retour à effectuer en un mois entre deux stations déterminées. Les prix de ces abonnements sont si réduits que la course aller et retour revient en moyenne au coût d'un demi-billet d'aller et retour. Cette facilité de transport sera surtout appréciée des clients du chemin de fer désireux de faire deux ou trois courses par semaine, pour suivre, par exemple, des cours en ville, assister à des concerts, à des représentations théâtrales, à des conférences, à des manifestations sportives, etc., soit, enfin, pour se rendre chez un médecin.

#### Si vous venez en auto

les formalités de frontière sont réduites à leur plus simple expression. Pièces à présenter en douane : le permis de conduire, le permis de circulation et la carte d'entrée provisoire :

pour 10 jours 2 francs, 20 jours 4 francs, 40 jours 6 francs. Plusieurs routes alpestres conduisant aux centres sportifs restent ouvertes à la circulation durant tout l'hiver : (Zurich)-Coire-Lenzerheide-Julier-Engadine; Engadine-Maloja-(Milan); le Col des Mosses (Fribourg)-Château d'Oex-Lac Léman). Les Chemins de fer fédéraux, la Compagnie du Loetschberg et le Chemin de fer rhétique se chargent à peu de frais du transport des voitures par les grands tunnels subalpins (Gothard, Simplon, Loetschberg, Albula). Plusieurs régions sportives sont desservies par les confortables autocars chauffés de l'Administration des Postes.

### FRANCE

#### Nouveau réseau aérien postal en France

La Compagnie française de trafic aérien Air-France sera chargée sous peu de réorganiser le réseau postal aérien interne. Dans le cadre des crédits usuels accordés à l'Administration des Postes, la Chambre a réservé une somme de 10 millions de francs français pour l'ouverture d'un réseau postal aérien interne. Des lignes postales régulières sont prévues entre Paris-Avignon-Marseille-Cannes et Paris-Bordeaux-Toulouse, sur lesquelles les lettres « par avion » seront transportées sans supplément de taxe. Les lettres expédiées le matin et à midi de Paris vers le Sud-Ouest et le Sud-Est de la France seront automatiquement transportées par ces nouvelles lignes postales. Le programme de la première année prévoit trois services par jour entre Marseille et Paris. L'inauguration d'un service postal régulier de nuit sera envisagée dès que les installations nécessaires d'éclairage et d'équipement radio-électriques des escales intermédiaires seront terminées.

#### Dimanche prochain allez à Fontainebleau goûter les joies de la forêt et des bords de la Seine

EXCURSIONS — CAMPING — BAINS  
PECHE — CANOTAGE

Billets spéciaux A. R. chemin de fer : 10 francs.  
Enfants de 3 à 7 ans : 5 francs.  
Billets spéciaux A. R. combinés chemins de fer et autocars P.-L.-M. : 17 francs Gorges d'Apremont, 35 francs toute la forêt (moitié prix pour les enfants de 3 à 7 ans).  
Renseignez-vous. PARTEZ P.-L.-M.

#### Bureau de renseignements pour le transport des marchandises

La Compagnie a installé un bureau de renseignements pour le transport des marchandises au n° 88 de la rue Saint-Lazare. Tél. Trinité 04-80. Poste n° 355.

Sans vous déranger, un simple appel téléphonique, vous pouvez obtenir pour vos envois en bagages, en colis express, en colis postaux ou agricoles, au tarif des petits colis, de la grande ou petite vitesse, les renseignements que vous désirez sur l'acheminement, les prix, les délais, les itinéraires, etc.

Adressez-vous donc au Bureau R. T. M. : le P.-L.-M. est à votre entière disposition.